

Avis de constitution

SOCIETE « EMERGENCE CONSTRUCTION SARL » en abrégé « EC SARL »

Siège ABIDJAN, YOPOUGON, ACADEMIE NON LOIN  
DU CAMP, Lot 243, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMERGENCE CONSTRUCTION  
SARL » en abrégé « EC SARL »

Objet : BTP  
- MINE  
- VITRERIE  
- PLOMBERIE  
- MENUISERIE  
- ELECTRICITE  
- TRANSPORT  
- ACHATS ET VENTES DE MATERIELS DE  
CONSTRUCTION  
- COMMERCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, YOPOUGON, ACADEMIE NON LOIN DU CAMP, Lot 243, Ilot 15

Dirigeant(s) M DOLY SANSAN EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10386 du 09/10/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62417/GTCA/RC/2025 du 09/10/2025

